• (1550)

Pouvoir d'emprunt-Loi

que ce soit au niveau des transports qui constituent le grand défi canadien, des infrastructures au niveau de l'éducation, au plan de la santé; on n'a qu'à penser, monsieur le Président, que cette année les montants des transferts effectués aux provinces par le gouvernement canadien équivalent à plus des deux tiers de ce que le gouvernement canadien empruntera durant l'année. Est-ce qu'à ce moment-là, les députés de l'Opposition considèrent que de transférer de l'argent à des gouvernements conservateurs ou du Nouveau parti démocratique en place dans les provinces, c'est jeter de l'argent dans le feu? Eh bien, je suis peut-être d'accord avec eux, mais on s'est obligé par entente à le faire et si on avait été plus brillant, on aurait peutêtre demandé . . . On se serait peut-être obligé à n'assurer de l'argent qu'à des gouvernements libéraux, mais que voulezvous, un gouvernement qui est tout de même respectueux du choix des Canadiens et du fait que ces derniers ont décidé d'élire d'autres partis au pouvoir dans des provinces, nous faisons tout de même le transfert tel que convenu dans des ententes fédérales-provinciales; et si l'Opposition n'est pas d'accord sur cela, qu'elle le dise, et qu'elle convainque surtout les gens demeurant dans les provinces qu'ils ne doivent plus élire de gouvernements qui ne savent pas comment dépenser cet argent-là, parce que ces partis-là semblent être en désaccord avec le fait que nous fassions ces transferts.

Mais, c'est pour vous montrer, monsieur le Président, jusqu'où l'illogisme peut aller quand on voit les députés poser toujours les mêmes questions, à savoir pourquoi, pourquoi, pourquoi? La question fondamentale, et ce qui est merveilleux au Canada, la vraie réponse est la suivante: c'est parce que les Canadiens, à commencer par les gens qui les ont représentés ici, à la Chambre des communes, tous les députés qui ont été élus au cours des ans, les ministres qui ont siégé ici et qui font partie du gouvernement qui est présentement en place, ont compris que le premier devoir qu'un gouvernement a, c'est d'abord de répondre aux besoins de la population; non pas d'essayer de se doter d'une auréole, de bâtir une super ... un peu comme on vit au Québec, un supergouvernement avec des superpouvoirs, mais bien d'essayer de répondre aux besoins d'une population qui a fait tous ses efforts au cours des ans pour bâtir un beau pays et d'une population qui est la plus pacifique du monde, qui est probablement la plus riche du monde et la plus aimante du monde.

## [Traduction]

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir intervenir brièvement au sujet de ce projet de loi que le gouvernement a présenté pour pouvoir emprunter près de 30 milliards de dollars afin de financer l'appareil gouvernemental au cours des prochaines années. Lorsqu'on étudie ce projet de loi et ses amendements, on devrait peut-être envisager la possibilité de réduire les dépenses gouvernementales. A ce chapitre, le gouvernement ne mérite certes pas d'éloges. Nous devons, cependant, reconnaître que notre déficit ne date pas de son arrivée au pouvoir. C'est un honneur qui revient plutôt au gouvernement de mon prédécesseur, le représentant de Prince-Albert, M. Diefenbaker, lequel a commencé à présenter des énormes budgets déficitaires. Depuis lors, ce déficit n'a cessé de croître.

Voyons un peu le bilan du gouvernement actuel. Le produit national brut du Canada est d'environ 430 milliards de dollars. Le déficit pour 1983-1984 atteint 31.45 milliards. Le déficit accumulé, qui est attribuable en grande partie au gouvernement actuel, est d'environ 120 milliards de dollars. Cette année, le gouvernement prévoit un déficit de 29 milliards de

dollars et il nous demande un pouvoir d'emprunt de 30 milliards de dollars qui est supérieur au déficit prévu. Tous les jours, aux comités permanents, le gouvernement nous dit qu'il ne dépensera probablement pas tous les crédits prévus.

Le gouvernement paie des intérêts d'environ 11 p. 100 sur le plus gros de son déficit accumulé, c'est-à-dire les obligations commercialisables qui ne sont pas arrivées à terme et les bons du Trésor en vente sur le marché. Cela représente à peu près 17 milliards de dollars par année en intérêts, sans compter les emprunts contractés par les sociétés de la Couronne. Par conséquent, un quart des impôts que paient nos concitoyens sert à payer les déficits que le gouvernement a accumulés au fil des ans. Il nous demande l'autorisation de creuser encore davantage ce déficit, un déficit qui aura doublé dans dix ans au train où vont les choses.

Avec les dettes des sociétés de la Couronne, le passif du gouvernement est de 223 milliards de dollars environ. Et on pourrait toujours ajouter tous les fonds engagés que le gouvernement a si généreusement offerts, des aumônes pour ainsi dire. Si la société Chrysler a réussi à se remettre à flot grâce aux largesses du gouvernement, on ne peut pas en dire encore autant de sociétés comme Massey Ferguson, Dome Petroleum et Maislin qui ont profité de subventions qu'on a qualifiées d'aumônes. Ces prodigalités pourraient coûter cher plus tard au gouvernement . . .

M. Peterson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les députés de ce côté-ci s'inquiètent eux aussi du déficit et du service de la dette. Je me demande si le député n'a pas emprunté ses notes à James Laxer ou à des documentalistes conservateurs.

M. le vice-président: Il n'y a vraiment pas là de quoi invoquer le Règlement. C'est un argument que le député avance. Il peut toujours participer au débat s'il le désire, mais les raisons qu'il a invoquées ne justifient pas un rappel au Règlement.

M. Keeper: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Étant donné qu'il a invoqué le Règlement sans raison, je me demande si le temps qu'il a pris ne pourrait pas être ajouté au temps de parole qui lui est alloué.

M. le vice-président: Comme toujours, la décision est laissée à la discrétion de la Présidence.

M. Hovdebo: Monsieur le Président, nous parlions des besoins financiers du gouvernement et de sa demande d'emprunt. Nous avons proposé, dans notre amendement, de réduire cette demande de 10 milliards de dollars. Si on acceptait notre proposition, nous tâcherions de l'appuyer dans cette démarche même si nous considérons qu'il n'aurait pas dû accumuler un tel déficit.

Nous voyons bien que le gouvernement n'a pas été bon gestionnaire, mais nous ne devons pas oublier l'opposition officielle pour autant. Nous ne sommes pas en mesure de juger les